

SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La crise sanitaire liée au coronavirus et les phases de confinement qui en résultent ont mis en grande difficulté économique et financière les entreprises de l'économie de proximité.

Dans ce contexte inédit, la Communauté de Communes Cœur de Loire s'engage pour soutenir les entreprises locales.

DES AIDES ECONOMIQUES LOCALES :

- ➔ **Un fonds Régional d'avances remboursables** : des prêts consenties compris entre 3 000 € et 15 000 €, sans garantie personnelle, à taux zéro et avec la possibilité pour le bénéficiaire de disposer d'un différé de 2 ans et d'étaler son remboursement jusqu'à 7 ans.
- ➔ **Un fonds Régional des territoires** : pour accompagner les projets d'investissement des entreprises ou pour mettre en place des actions collectives au bénéfice des entreprises de l'économie de proximité. Une subvention accordée jusqu'à 40% des dépenses éligibles et plafonnée à 10 000 €.
- ➔ Des **aides à l'immobilier d'entreprise** : pour faciliter l'investissement immobilier des entreprises.
- ➔ **Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et les Commerces** : pour accompagner les projets d'investissements des entreprises sur le secteur de la Communauté de Communes Cœur de Loire (hors ville de Cosne-Cours-sur-Loire). Fin du dispositif en janvier 2021.
- ➔ **Dégrèvement exceptionnel de la Cotisation Foncière des Entreprises au titre de 2020**

Ces aides viennent en complément :

- des mesures de soutien mise en place au niveau national : fonds de solidarité, subvention Prévention Covid, etc.
- des aides économiques de la Région Bourgogne-Franche-Comté : aide au conseil, à l'investissement matériel, à l'immobilier d'entreprise, etc.



AIDE À L'ÉCONOMIE LOCALE

Subvention • Avance remboursable • Prêt à taux 0%
Avantage fiscal • Réduction d'impôt • Exonération

**INFORMEZ-VOUS SUR LES
DISPOSITIFS DE SOUTIEN
FINANCIER AUX ENTREPRISES**

 Contactez gratuitement l'adebCosne :
contact@adebcosne.com - 03.86.26.70.37

DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN :

- La **plateforme achetezencoeurdeloire** : www.achetezencoeurdeloire.fr

Une plateforme de marché local avec un système de drive a été mise en place à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Loire, pour permettre aux acteurs du territoire (commerçants, artisans, prestataires de services, associations) d'avoir une vitrine de leur activité ou de faire de la vente en ligne.

Possibilité de commander ou de réserver sur près de 90 boutiques virtuelles locales.



- **L'accompagnement personnalisé des entreprises** par l'adebcosne : pour vous accompagner dans cette période difficile liée à la crise sanitaire. Plusieurs thématiques peuvent être abordées : analyse de trésorerie, stratégie marketing, soutien psychologique avec l'appui d'un professionnel, modèle économique de l'entreprise, etc.
- **Les Webinaires de l'adebcosne** : différents sujets sont abordés sous forme de webinaires « manager à distance oui mais comment ; la digitalisation etc. » - https://www.youtube.com/channel/UCwc-UUnFH5lann_n4zJ3Og
- Les **Flash infos**, les **newsletters** et les **réseaux sociaux** de l'adebcosne (Facebook et Twitter) : pour se tenir informé des actualités
- Une **campagne de communication des acteurs économique de proximité** et l'édition de portraits : A retrouver sur le site de l'adebcosne – www.adebcosne.com



NOUS AVONS PU COMPTER SUR EUX,
ILS COMPTENT MAINTENANT SUR NOUS

EN BOUTIQUE OU EN LIGNE,
SOUTENONS NOS COMMERÇANTS,
ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX !



Pour tout renseignement et pour vous accompagner dans vos démarches, prenez contact avec l'agence de développement économique du bassin de Cosne 03.86.26.70.37 / contact@adebcosne.com

Des ressources utiles :

- Site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/retour-au-travail>

- Tourisme – Plan de relance : Pour soutenir les acteurs de la filière Tourisme, une plateforme a été mise en place, pour permettre à chaque entreprise d'identifier les différentes aides dont elle peut bénéficier - <https://www.plan-tourisme.fr>

- Guide du numérique : <https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/artisans-commerçants-independants-comment-maintenir-une-activite-economique>

- Site de la Direction Générale de l'économie : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>

- Site du Ministère du travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/questions-reponses-par-theme/>

- Télécharger le Flyer des aides économiques : https://www.adebcosne.com/wp-content/uploads/2020/10/adebConse_flyer-aides-aux-entreprises.pdf

- Annuaire cartographié des dispositions prises par les entreprises locales : www.covid-jeconsomme58.fr

- Les webinaires de l'agence Nièvre Tourisme : <http://www.nievre-tourisme-pro.com/centre-de-ressources>

- Les Web rencontres de la Fabrique Emploi et Territoires : <https://www.youtube.com/channel/UCM9Fz9-mryJ8zvfKzEv8o5w>

- BPI France – les mesures de soutien aux entreprises
<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>

- Plan de relance – dispositifs à destination des entreprises industrielles
<https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/politique-industrielle/dispositifs-entreprises-industrielles.pdf>